

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2026

RECONNAÎTRE L'ÉDUCATION AU DEHORS ET EN CONTACT AVEC LA NATURE ET
RÉAFFIRMER LA PLACE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À L'ÉCOLE - (N° 1631)

Adopté

N° AC19

AMENDEMENT

présenté par
M. Iordanoff, rapporteur, Mme Melchior et Mme Herouin-Léautey

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« et en contact avec »

par les mots :

« , au contact de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.